

Jour de séance 49

le mardi 8 avril 2014

13 h

Prière.

M. Bonenfant, du Comité permanent des soins de santé, présente le premier rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 8 avril 2014

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des soins de santé demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit les 27 et 28 février, les 11 et 13 mars et le 4 avril 2014 à la Chambre de l'Assemblée législative pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé, dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 13 février 2014.

Le comité fait rapport qu'il a adopté et recommande à la Chambre les prévisions budgétaires dont il a été saisi et qui sont exposées dans le présent rapport.

Je propose, appuyé par la députée de Petitcodiac, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Yvon Bonenfant, député

Voici les crédits adoptés par le comité :

BUDGET PRINCIPAL, 2014-2015
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Services ministériels et autres services de santé . . .	296 663 000

2	62-63 Elizabeth II, 2013-2014	8 avril
Assurance-maladie		582 907 000
Régimes d'assurance-médicaments		214 677 000
Régies régionales de la santé		1 494 061 000
Moins : crédits législatifs		53 000
Moins : recettes réservées		1 007 000
Votés		2 587 248 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE LA SANTÉ		
Hôpitaux publics - Biens d'équipement		22 500 000

**FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX**

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT		
Santé		1 225 000

AVANCES DE PETITE CAISSE		
Santé		2 000

STOCKS		
Santé		8 830 000

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

Le président de la Chambre interrompt les questions orales et demande à l'hon. Jody Carr de ne pas consulter son iPad en répondant aux questions. Le ministre acquiesce.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Flemming :

62, Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier, jusqu'à 17 h, les prévisions budgétaires du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil exécutif, du Secrétariat des affaires autochtones et du Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées, après quoi le

comité étudiera les prévisions budgétaires du ministère des Finances et le volume I du budget supplémentaire pour 2012-2013.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue à 15 h 31, reprend à 15 h 32.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2014-2015
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DES FINANCES	
Gestion des ressources financières	14 828 000
Bureau du contrôleur	3 139 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	17 914 000
CABINET DU PREMIER MINISTRE	
Administration	1 628 000
Moins : crédits législatifs	79 000
Votés	1 549 000
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	
Service de la dette publique	685 000 000
Moins : crédits législatifs	679 788 000
Votés	5 212 000

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Commissions versées aux percepteurs de la taxe sur le pari mutuel	560 000
Entités consolidées	228 514 000
Moins : crédits législatifs	228 514 000
Régimes de retraite prévus par la loi, accumulation de prestations, subventions et allocations supplémentaires	208 636 000
Moins : crédits législatifs	156 000
Provision pour pertes	21 700 000
Accords de partage des recettes avec les Premières Nations	37 600 000
Provision pour fonds supplémentaires	64 627 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Gouvernement général	100 000
--------------------------------	---------

AVANCES DE PETITE CAISSE

Autres (petites avances)	40 000
------------------------------------	--------

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2012-2013, VOLUME I
COMPTE ORDINAIRE

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Régimes de retraite prévus par la loi, accumulation de prestations, subventions et allocations supplémentaires	179 402 400,48
--	----------------

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Services de police, d'incendie et d'urgence	14 686 372,06
---	---------------

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE

Administration	925 605,13
Entretien	7 082 352,00
Entretien pendant l'hiver	6 652 550,37
Votés	14 660 507,50

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 17 h 42.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de Travail sécuritaire NB
pour 2013 (1^{er} avril 2014) ;
rapport annuel du Village historique de
Kings Landing pour 2012-2013 (4 avril 2014) ;
*Rapport au Comité d'administration de
l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick :
Examen interne des dépenses imputées à l'allocation
de bureau de circonscription de Greg Davis, député
de Campbellton—Restigouche-Centre* (4 avril 2014).